

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST ETIENNE - 4202 - Documents comptables  
(B-S) - Dépôt le 21/04/2026 - B2026/005159 - 2020 B 01264 - 888 885 522 - 2EN

Désignation de l'entreprise		SAS 2EN		Néant <input type="checkbox"/> *				
Adresse de l'entreprise		14 ROUTE DE MONTESSUS		42490 FRAISSES				
Numéro SIRET *		8 8 8 8 8 5 5 2 2 0 0 0 1 9		Durée de l'exercice en nombre de mois * [1 2] Durée de l'exercice précédent * [1 2]				
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				[3 1 1 2 2 0 2 3]		[3 1 1 2 2 0 2 2]		
<b>ACTIF</b>		<b>Brut</b>		<b>Amortissements - Provisions</b>		<b>Net</b>		
		<b>1</b>		<b>2</b>		<b>3</b>		
						<b>4</b>		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Fonds commercial *	010		012				
	Autres *	014		016				
	Immobilisations corporelles *	028		030				
	Immobilisations financières * (1)	040	5 650	042		5 650	1 800	
	<b>Total I (5)</b>	<b>044</b>	5 650	<b>048</b>		5 650	1 800	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052				
	Marchandises *	060		062				
ACTIF CIRCULANT	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
	Créances (2)							
	Clients et comptes rattachés*	068		070				
	Autres * (3)	072	3 822	074		3 822		
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
Disponibilités	084	976	086		976	323		
Charges constatées d'avance *	092		094					
	<b>Total II</b>	<b>096</b>	4 797	<b>098</b>		4 797	323	
	<b>Total général (I+II)</b>	<b>110</b>	10 447	<b>112</b>		10 447	2 123	
<b>PASSIF</b>				<b>Exercice N NET</b>		<b>Exercice N-1 NET</b>		
				<b>1</b>		<b>2</b>		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120			4 600		1 000	
	Ecart de réévaluation	124						
	Réserve légale	126						
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131						
	Report à nouveau	134			(7 152)		(4 854)	
	Résultat de l'exercice	136			4 961		(2 298)	
	Subventions d'investissement	137						
	Provisions réglementées	140						
		<b>Total I</b>	<b>142</b>			2 408		(6 152)
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges			<b>Total II</b>	154			
	Emprunts et dettes assimilées	156						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés	166			1 080		1 780	
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)	169						
	Comptes courants d'associés	173			6 959		6 496	
	Autres dettes	175						
	Produits constatés d'avance	174						
		<b>Total III</b>	<b>176</b>			8 039		8 276
		<b>Total général (I + II + III)</b>	<b>180</b>			10 447		2 123
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		2 000	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	3 822	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

**② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)**

N° 2033-B 2024

Page 4

Désignation de l'entreprise SAS 2EN

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le					Exercice N-1 clos le									
		L3	1	2	2	0 2 3J	L3	1	2	2	0 2 2J					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * <span style="float:right">dont export et livraisons intracommunautaires</span>			209												
	Production vendue <span style="float:right">biens services *</span>			215												
					217											
	Production stockée * <span style="float:right">(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)</span>															
	Production immobilisée *															
	Subventions d'exploitation reçues															
	Autres produits															
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)											232				
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)														
Variation de stock (marchandises) *																
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)																
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *																
Autres charges externes * : <span style="float:right">(dont crédit bail : - immobilier)</span>									817				2 127			
Impôts, taxes et versements assimilés <span style="float:right">(CFE et CVAE * 243)</span>					243									125		
Rémunérations du personnel *																
Charges sociales (cf. renvoi 380)																
Dotations aux amortissements * <span style="float:right">(dont amortissement du fonds de commerce 255)</span>					255											
Dotations aux provisions																
Autres charges <span style="float:right">dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259</span>				259												
				260												
Total des charges d'exploitation (II)											264		1 025		2 284	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)											270		(1 025)		(2 284)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)							6 000								
	Produits exceptionnels (IV)															
	Charges financières (V)							14				14				
	Charges exceptionnelles <span style="float:right">dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347</span>				347											
					348											
	Impôts sur les bénéfices * (VII)															
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)											310		4 961		(2 298)
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2									312		4 961	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *															
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles															
	Provisions non déductibles *															
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)															
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247				247											
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option															
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248								300							
	(Part de loyers dispensés de réintégration) 249															
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime															
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime															
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												997			
	Entreprise nouvelles (44. sexies) 986															
	Zone franche urbaine (44. octies A) 987															
	Jeune entreprise innovante (44. sexies A) 989															
	Divers ZFANG (44. quaterdecies) 345															
	Investissements et souscriptions outre-mer 344															
Créance due au report en arrière du déficit 346																
Zone de développement prioritaire (44. septdecies) 993																
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS <span style="float:right">Bénéfice col. 1 Déficit col. 2</span>											352				354	739
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)															
	Déficits antérieurs reportables : * ..... 7.152 dont imputés sur le résultat :												360			
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS <span style="float:right">Bénéfice col. 1 Déficit col. 2</span>											370				372	739

N.6







Désignation de l'entreprise : SAS 2EN

Néant  \*

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
		ACTIF IMMOBILISÉ								
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
	Immobilisations financières	480	3 650	482	2 000	484		486	5 650	5 650
	<b>TOTAL</b>	<b>490</b>	<b>3 650</b>	<b>492</b>	<b>2 000</b>	<b>494</b>		<b>496</b>	<b>5 650</b>	<b>5 650</b>
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
	Fonds commercial	495		497		498		499		
	Autres immobilisations incorporelles	500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
	<b>TOTAL</b>	<b>570</b>		<b>572</b>		<b>574</b>		<b>576</b>		
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5					
	6	7	8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12.8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
<b>TOTAL</b>	<b>578</b>	<b>580</b>	<b>582</b>	<b>584</b>	<b>586</b>	<b>581</b>	<b>587</b>	<b>589</b>		
	Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations	590	583	594	595		
	<b>TOTAL</b>				<b>596</b>	<b>585</b>	<b>597</b>	<b>599</b>		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

## RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : SAS 2EN

Néant  \*

## I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

## B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

## C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
2			
3			
4			
5			
6			
7			
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780	

## II DÉFICITS REPORTABLES

			Déficits imputés	983			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)			982	7 152	Déficits reportables	984	7 152
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis		Déficits de l'exercice	860	739
Nombre d'opérations sur l'exercice			982 ter		Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870	7 892

## III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

5

Désignation de l'entreprise : SAS 2EN		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
Exercice ouvert le : 01/01/2023	et clos le : 31/12/2023	Durée en nombre de mois
		1 2
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>		
Effectif moyen du personnel * :		376
dont apprentis		657
dont handicapés		651
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>		
<b>I- Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105
<b>TOTAL 1</b>		106
<b>II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143
Subventions d'exploitation reçues		113
Variation positive des stocks		111
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153
<b>TOTAL 2</b>		144
<b>III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)</b>		
Achats		121
Variation négative des stocks		145
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150
<b>TOTAL 3</b>		152
<b>IV- Valeur ajoutée produite</b>		
Calcul de la valeur ajoutée	(total 1 + total 2 - total 3)	137
<b>V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>		
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD		
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	Effectifs au sens de la CVAE *
		023
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	024	160
Date de cessation		186

1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

\* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/1

(1) Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 3

N° SIRET 8 8 8 8 8 5 5 2 2 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 2EN

ADRESSE (voie) 14 ROUTE DE MONTESSUS

CODE POSTAL 42490 VILLE FRAISSES

Table with 5 columns: Category, Code, Value, Category, Value. Rows for moral and physical persons.

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom de famille NICOLAS Prénom(s) KEVIN

Nom d'usage % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 1 000

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° 9 Voie RUE

Code postal 42490 Commune FRAISSES Pays FRANCE

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case. (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle. Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant  \*

N° de dépôt

\_\_\_\_\_

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 3

N° SIRET

8 8 8 8 8 5 5 2 2 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS 2EN

ADRESSE (voie)

14 ROUTE DE MONTESSUS

CODE POSTAL

42490

VILLE

FRAISSES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

\_\_\_\_\_

Dénomination

\_\_\_\_\_

N° SIREN (si société établie en France)

\_\_\_\_\_

% de détention

\_\_\_\_\_

Adresse :

N°

\_\_\_\_\_

Voie

\_\_\_\_\_

Code postal

\_\_\_\_\_

Commune

\_\_\_\_\_

Pays

\_\_\_\_\_

Forme juridique

\_\_\_\_\_

Dénomination

\_\_\_\_\_

N° SIREN (si société établie en France)

\_\_\_\_\_

% de détention

\_\_\_\_\_

Adresse :

N°

\_\_\_\_\_

Voie

\_\_\_\_\_

Code postal

\_\_\_\_\_

Commune

\_\_\_\_\_

Pays

\_\_\_\_\_

Forme juridique

\_\_\_\_\_

Dénomination

\_\_\_\_\_

N° SIREN (si société établie en France)

\_\_\_\_\_

% de détention

\_\_\_\_\_

Adresse :

N°

\_\_\_\_\_

Voie

\_\_\_\_\_

Code postal

\_\_\_\_\_

Commune

\_\_\_\_\_

Pays

\_\_\_\_\_

Forme juridique

\_\_\_\_\_

Dénomination

\_\_\_\_\_

N° SIREN (si société établie en France)

\_\_\_\_\_

% de détention

\_\_\_\_\_

Adresse :

N°

\_\_\_\_\_

Voie

\_\_\_\_\_

Code postal

\_\_\_\_\_

Commune

\_\_\_\_\_

Pays

\_\_\_\_\_

Forme juridique

\_\_\_\_\_

Dénomination

\_\_\_\_\_

N° SIREN (si société établie en France)

\_\_\_\_\_

% de détention

\_\_\_\_\_

Adresse :

N°

\_\_\_\_\_

Voie

\_\_\_\_\_

Code postal

\_\_\_\_\_

Commune

\_\_\_\_\_

Pays

\_\_\_\_\_

Forme juridique

\_\_\_\_\_

Dénomination

\_\_\_\_\_

N° SIREN (si société établie en France)

\_\_\_\_\_

% de détention

\_\_\_\_\_

Adresse :

N°

\_\_\_\_\_

Voie

\_\_\_\_\_

Code postal

\_\_\_\_\_

Commune

\_\_\_\_\_

Pays

\_\_\_\_\_

Forme juridique

\_\_\_\_\_

Dénomination

\_\_\_\_\_

N° SIREN (si société établie en France)

\_\_\_\_\_

% de détention

\_\_\_\_\_

Adresse :

N°

\_\_\_\_\_

Voie

\_\_\_\_\_

Code postal

\_\_\_\_\_

Commune

\_\_\_\_\_

Pays

\_\_\_\_\_

Forme juridique

\_\_\_\_\_

Dénomination

\_\_\_\_\_

N° SIREN (si société établie en France)

\_\_\_\_\_

% de détention

\_\_\_\_\_

Adresse :

N°

\_\_\_\_\_

Voie

\_\_\_\_\_

Code postal

\_\_\_\_\_

Commune

\_\_\_\_\_

Pays

\_\_\_\_\_

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case. Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.



2EN  
Société par actions simplifiée au capital de 4 600 euros  
Siège social : 14 Route de Montessus  
42490 FRAISSES  
888 885 522 RCS SAINT ETIENNE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 28 JUIN 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT  
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à la somme de 4 961 euros de la manière suivante :

**Bénéfice de l'exercice :** **4 961 euros**

**en totalité, au compte « Report à Nouveau » s'élevant ainsi à - 2 191 euros**

L'associé unique constate que les capitaux propres de la Société sont reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme  
Le Président  
M. Georges NICOLAS

N. G. 